Les confidences d'un condamné

Nous avons eu le plaisir de rencontrer le jour de sa mise en liberté, M. Pierre-Desrosiers, l'un des manifestants de Tourcoing, que le tribunal correctionnel avait gratifié de trois fois vingt-quatre heures de prison.

La curiosité professionnelle nous fit le questionner sur les incidents qui marquèrent son incarcération.

Nous pouvons aujourd'hui publier les confidences de ce sympathique condamné.

Son calme, qui ne s'est démenti, ne manqua pas d'originalité : il avait, paraît-il, manifesté l'intention de mordre un agent, bref... il avait griffé un gendarme qui ne peut se pourvoir si c'est aux mains ou à la figure qu'il a été atteint.

Bref, saisi brutalement par le brigadier de police Grulois et deux de ses subordonnés qu'accompagnait le pandore à la griffe, Legrand, de Roubaix, même sort fut conduit au poste de Tourcoing.

Sur le parcours, de la place St-Christophe au poste de police, nous dit-il, je dus subir les quolibets propres du brigadier.

C'est ainsi que je reçus des prénoms fantaisistes dans le genre de cruel : Cochon, maladroit et d'autres.

Cétait peu flatteur sans doute, mais enfin, ça ne partait du cœur... !

Me voici donc en commissariat. Dépouillé de mon veston, gilet, faux-col, bretelles, je voulus compter ce que contenait mon portefeuille avant sa confiscation.

Je ne le fis sans doute pas sans rire en même temps qu'une charmante observatrice, je reçus une de ces gifles qui font époque dans la vie d'un homme. J'en signalai de ces et employai mes deux mandataires de poche à m'répondre. Je les ai conservés comme pièces à conviction.

Je vous assure qu'il se passent j'avais voulu monter l'auteur de camouflet. Enfin, me voilà bouclé, moyennant quinze sous un [illegible] avec des noyaux de pêches [illegible] à ma disposition.

A 10 h. et demie, mes compagnons et moi, [illegible] aux moinaux [illegible] à la gare et en route pour Roubaix.

Il faut vous dire pourtant qu'on m'avait prêté mes 75 centimes car je ne m'étais guère servi de poches.

DE ROUBAIX A LILLE

Après avoir traversé les rues de Roubaix, [illegible] sans exciter une certaine curiosité, nous [illegible] à la gendarmerie ; notre aide de [illegible].

Les gendarmes confient les agents ont de petits [illegible] de gendarmes. Le lundi matin, un certain nombre d'entre eux sont venus se [illegible] dans le locaux de notre cachot et [illegible] d'un [illegible] de trois [illegible] plaisanteries.

Vers 6 h., l'un de nos [illegible] [illegible] à haute voix la prière à laquelle nous répondîmes. Jusqu'à [illegible] [illegible] [illegible]